



### Compte rendu – synthèse

Personnes ressources : Geert te Boveldt (ADT), Christine Mirkes (DEP)

Facilitateurs : Barbara de Radiguès et Stéphane Delberghe (Atanor)

L'objet de ce compte-rendu est de faire une synthèse de la discussion qui a eu lieu dans le cadre de l'atelier « vision », afin de préparer les prochaines étapes visant à définir des axes stratégiques et des actions concrètes. L'objectif était de définir une vision souhaitée à l'horizon 2040.

Pour se projeter en 2040, les participants ont partagé les éléments exogènes qui allaient, selon eux, faire en sorte que le monde serait différent dans 30 ans. Ci-dessous les **facteurs de rupture** qui ont été évoqués:

- augmentation de flexibilité du travail,
- accélération de la dualisation sociale et territoriale,
- arrivée de réfugiés climatiques
- nouvelles vagues d'immigration,
- croissance continue de la population active.

#### Les éléments de vision

*Le texte ci-dessous a été construit sur base d'un brouillon de texte de synthèse des éléments de vision qui ont été exprimés dans la première partie de l'atelier et sur base des échos / suggestions faits par les participants au groupe. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'un travail de consensus en plénière. Ce qui explique que certains éléments cités peuvent être contradictoires.*

#### **En 2040, une aire métropolitaine durable pour tous...**

##### **où l'humain est au centre**

La finalité de la gestion d'une cité est de permettre aux individus qui la composent d'accéder de manière égalitaire à l'ensemble des « services » qu'elle offre. L'économie et la vocation internationale d'une ville doivent servir cet objectif d'épanouissement personnel, dans un cadre plus général d'intérêt collectif.

On ne peut pas négliger les inégalités sociales. Celles-ci doivent être diminuées et tous les Bruxellois doivent pouvoir profiter de la prospérité socio-économique générée par les activités de la ville.

Certains participants ont synthétisé cette idée de cette manière : « *En 2040, nous désirons une société solidaire qui prône la responsabilité sociétale du secteur économique, qui place l'humain au centre de ses préoccupations, qui vise l'émancipation de chacun en favorisant son esprit critique* ».

### **où tous les Bruxellois...**

- **ont accès aux commerces et services de proximité (enseignement, mobilité, santé, culture,...)**

La qualité de ces services doit être garantie. Il faut une stratégie pour faire en sorte que les services soient utilisés par ceux qui en ont besoin. La notion de « proximité » est géographique, pas communautariste. Il faut éviter la ghettoïsation des quartiers.

### **ont accès à un logement décent, adapté et financièrement abordable**

- **ont un emploi en adéquation avec leur formation et leur potentiel**

L'accent est mis sur une économie proche des gens et diversifiée, et ne pas cibler uniquement le développement économique sur un ou deux secteurs en particuliers. Il faut que les gens aient idéalement un emploi qu'ils aient choisi, pas nécessairement qualifié.

Les pouvoirs publics doivent garantir l'accès à l'emploi par l'organisation de formations adaptées à chacun et à la réalité sociale.

- **sont « citoyens-acteurs » « responsables »**

Tout le monde doit pouvoir être acteur de la ville. A cet effet, il est important de repenser les méthodes de participation dans le cadre du développement urbain.

- **sont en capacité d'agir en gardant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée**

### **où chacun disposera des ressources utiles pour son ascension sociale**

L'ascension sociale est vue ici comme l'émancipation individuelle et concerne l'accès à la formation, à la technologie, à la culture, à la santé, aux revenus, à tous les aspects économiques et environnementaux,...

### **où chaque quartier a et renforce son identité et sa spécificité**

*Cette proposition ne fait pas l'unanimité.*

L'idée exprimée par certains participants est de faire le lien entre quartiers en difficulté et construction de liens sociaux pour les personnes les plus précarisées. Cette situation permet souvent à ces personnes de trouver un logement moins cher. Les stabiliser au sein de ces quartiers est donc important pour garantir l'intégration sociale au sein de la Région. Ces quartiers étant actuellement situés au centre de la Région Bruxelloise, ils permettent un accès aisé aux équipements et services.

Il faut continuer à mettre en place des outils pour garder ces spécificités, et ce afin d'éviter les phénomènes de gentrification que d'autres centres urbains connaissent.

Si la mixité fonctionnelle dans un quartier peut être souhaitée, il s'agit de mettre en place les outils pour éviter des phénomènes de spéculation immobilière qui ne profiteraient qu'à certaines fonctions économiques et à une seule catégorie sociale.

D'autres participants à l'atelier estiment que ce point nie la dynamique des quartiers qui existe. et que garder les spécificités revient à dire que ce sont toujours les mêmes quartiers qui connaîtront les difficultés socio-économiques. Il faut donc éviter de stigmatiser ces quartiers.

En outre, certains signalent que les habitants d'un quartier de haut standing seront certainement d'accord avec l'effort de conservation des spécificités de leur quartier.

### **où les quartiers offrent des possibilités d'emploi en adéquation avec la population qui y habite**

Faire correspondre domicile et lieu de travail n'est pas nécessairement une priorité. Il faut toutefois éviter des quartiers engorgés par le trafic de navetteurs ou des quartiers dans lesquels l'activité économique ne permet pas d'assurer une certaine qualité de vie.

### **où toutes les diversités sont reconnues et valorisées comme ressources et des règles sont présentes pour que le « vivre ensemble » soit harmonieux**

### **où les productions culturelles émergent et sont à l'image de la vie sociale bruxelloise**

Idéalement, la production culturelle doit correspondre à la diversité de la population bruxelloise. L'objectif étant que les producteurs de culture soient diversifiés. Il faut favoriser les cultures émergentes de tous les quartiers bruxellois.

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
<p>LOGEMENTS: Les logements sont accessibles à <b>tous</b> (notamment financièrement) en quantité et qualité suffisantes. Minimum 20% du parc est à caractère social. Les logements sont divers et adaptables (thème commun essor démographique/cohésion sociale)</p> <p>1.2 / 4.1</p>	<p>Augmenter la quantité de logements à caractère social: minimum 20% du parc (consensus fort) en évitant la concentration</p>	<p>Définir le "logement à caractère social": déterminer si ce caractère découle du montant du loyer ou du revenu de l'occupant. Le logement à caractère social concerne-t-il le logement à acquérir également ou uniquement le logement loué?</p>	<p>Minimum 20% du parc à caractère social en évitant la concentration</p>		
		<p>Augmenter la maîtrise foncière publique sur le long terme (consensus)</p>		<p>Sur les terrains publics: production de 100% de logements à caractère social et maintien du statut public des terrains</p>	
				<p>Dans les "zones stratégiques" de la Région (ZIR, zones ferroviaires, etc.): détermination d'un quota de logements à caractère social (25%?)</p>	
				<p>Éviter la vente des terrains et immeubles des pouvoirs publics</p>	
				<p>Réquisitionner les réserves foncières des communes lorsqu'il y en a encore</p>	
		<p>Augmenter l'opérationnalité des opérateurs publics "traditionnels" (consensus fort)</p>		<p>Augmenter la concertation entre acteurs et/ou créer un acteur public unique pour la production de logements publics (utiliser la SDRB comme coupole?)</p>	
		<p>Redéfinition du rôle des opérateurs et de leurs relations entre eux (notamment SLRB et SDRB)</p>		<p>Imposer un quota de 25% de logements à caractère social dans les projets privés d'une certaine ampleur (seuil à définir en évitant les effets pervers)</p>	<p>25% de logements à caractère social dans les grands projets privés</p>
	<p>Garantir l'accessibilité financière du logement sur le marché privé</p>	<p>Augmenter le rôle et les moyens attribués aux AIS</p>	<p>Limiter la part du revenu attribué au logement à 20%</p>		
		<p>Agir sur les loyers</p>		<p>Octroyer une allocation "loyer"</p>	
				<p>Encadrer des loyers</p>	

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
				Lier les centimes additionnels demandés aux propriétaires au P.I. (ou le P.I. s'il est régionalisé) au respect d'un loyer "normal" établi au moyen d'un observatoire des loyers	
		Agir sur les revenus		Diminuer l'IPP sur les bas revenus (pas de consensus / éviter les effets pervers)	
		Agir sur les aides publiques à l'acquisition (SDRB, Fonds du logement)		Attribuer une prime de "vie chère" aux fonctionnaires de la RBC et des communes pour leur permettre de rester habiter près de leur lieu de travail	
				Garder la maîtrise publique sur le long terme	
				Augmenter le budget du Fonds du Logement pour les prêts à l'acquisition à taux réduit	
	Augmenter la quantité de logements	Utiliser les espaces disponibles		Lutter contre les immeubles inoccupés	
				Utiliser les étages des commerces	
				Reconvertir des bureaux	
				Étendre les primes à la rénovation pour le locatif privé avec régulation des loyers	
				Taxer raisonnablement les loyers avec déductibilité pour les frais de rénovation et l'entretien du logement (effet neutre - suppose un encadrement des loyers)	
		Lever les obstacles à la création (encadrée) de nouvelles unités de logements dans les logements existants (quand départ des enfants par exemple)		Encadrer la spéculation: éviter la vente à la découpe en taxant les plus-values	
				Assurer la qualité des logements divisés	
				Encadrer les extensions destinées à la création de nouveaux logements	
				Diminuer les droits d'enregistrement liés aux opérations concernées par la création de nouvelles unités	
		Lier la production de bureaux à la production de logements		Limiter la création de bureaux via un système de compensation contrôlé par les pouvoirs publics.	
	Augmenter la qualité des logements	Amener les logements du parc privé à un niveau minimum de confort, d'isolation et de performance énergétique		Harmoniser, simplifier et faire converger les normes relatives au logement: Code du Logement, normes d'habitabilité du RRU	
				Systématiser l'offre d'un espace extérieur pour chaque logement (min. une terrasse)	
	Diversifier l'offre de logement et augmenter leur adaptabilité	Favoriser les formes alternatives de logements: logement kangourou, habitat groupé ou communautaire, cohabitation, colocation		Cesser de pénaliser les cohabitants (aides sociales, allocations, fiscalité,...) en individualisant les droits	

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
<p>1.3 / 4.1</p> <p>EQUIPEMENT COLLECTIFS ET SERVICES: Les équipements collectifs et les services aux personnes existent en nombre suffisant, sont de bonne qualité et accessibles à tous. Ils se développent à l'échelle du quartier pour ce qui concerne les équipements et service de proximité et sont facilement accessibles pour ce qui concerne les équipements et services d'intérêt régional. (thèmes commun essor démographique/cohésion sociale)</p>	<p>Offrir des équipements collectifs et services aux personnes en nombre et en qualité satisfaisante</p> <p>Offrir des équipements collectifs et services aux personnes de proximité dans chaque quartier (crèche, écoles fondamentales, services sociaux, de santé, sport, culture, aires de jeux, socioculturel de proximité et police)</p>	<p>Planifier l'implantation des équipements collectifs et des services pour créer un maillage (distance variable en fonction de l'équipement) et assurer une bonne accessibilité</p>	<p>Indicateur: isotropie de la répartition des équipement collectif et des services</p>	<p>Augmenter les possibilités de partage du logement (pas uniquement la division pure et simple)</p>	
				<p>Faciliter la mutualisation des équipements tels que la cuisine, les salles de bain, la laverie, etc.</p>	
				<p>Réaliser un état des lieux des équipements permettant de définir les besoins et les priorités</p>	
				<p>Veiller à la cohérence du maillage au regard des autres plans d'aménagement (maillage vert, plan de déplacement, etc.)</p>	
				<p>Implanter les équipement en fonction de leur accessibilité en transports en commun</p>	
				<p>Couvrir la Région en équipement en fonction de l'aire d'influence de l'équipement</p>	
				<p>Implanter les grands équipements en fonction de la coexistence du réseau d'équipements de proximité et du tissu urbain. Réfléchir aussi à une échelle plus petite que les ZIR pour l'implantation de grands équipements</p>	
<p>Implanter les Universités de manière diffuse sur l'ensemble du territoire</p>					
<p>Mettre en place des "Contrats de chaussée" différents des "contrats lignes" permettant de concentrer le développement de la ville et la création d'équipement le long de ces axes.</p>					
<p>Travailler sur des programmes mixtes: logements + équipements</p>					
		<p>Produire des équipement: créer les équipements manquant en fonction des besoins et des priorités</p>	<p>Objectif: aucun équipement vide ou peu exploité</p>		

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
				Eviter la concurrence dans l'accessibilité foncière pour la création d'équipements	
				Mettre en place un cadre légal permettant de produire des équipements à partir de X logements	
				Renforcer/mettre en place des systèmes d'entraide et d'échanges de services	
				Développer l'utilisation des services via Internet (ex: Tax on web)	
				Assurer un enseignement équitable et bilingue. Cfr Economie 2.4	
				Aller vers une police de proximité: plus d'engagements et de nouvelles formations	
				Répondre en priorité aux besoins d'équipements liés aux services aux personnes, crèches, écoles, maisons de retraite	une structure d'accueil de la petite enfance par quartier
		Assurer une accessibilité, notamment financière, pour tous sans logique de rentabilité		Adapter le coût aux revenus	
				Mettre en place des structures d'accompagnement pour former les usagers à l'utilisation des services	
		Gérer les équipements: assurer la cohérence entre la production et la gestion des équipements		Assurer une gestion pérenne des équipements	
				Mettre en place une gestion intercommunale et fusionner les pouvoirs organisateurs notamment pour l'enseignement	
				Gérer les grands espaces verts sur le même modèle que pour les équipement en terme de programmation culturelle, d'accessibilité, etc.	
	Garantir pour tous l'égalité d'accès à des espaces publics de qualité vus comme des lieux de rencontre et d'échange qui contribuent à la qualité du "vivre ensemble"	Travailler sur l'offre de lieux de rencontre / de socialisation en misant sur des projets multiculturels			

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

	Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn		
4.3	SOLIDARITE ET EMANCIPATION: L'aire métropolitaine s'organise autour d'une société solidaire qui place l'humain au centre de ses préoccupations, qui vise l'émancipation de chacun en favorisant son esprit critique. Elle tend vers l'équité sociale, notamment via la redistribution des richesses.	Placer l'humain au centre des politiques publiques	Agir sur l'ensemble des déterminants du bien-être et de la santé au sens large, via les compétences régionale (actuelles ou futures) et en collaboration avec les entités communautaires ou locales	Indicateurs: accueil de l'enfance, enseignement, logement, loisirs et culture, accès à l'alimentation accès à des soins de santé de qualité, mobilité durable, etc.	Intégrer les déterminants du bien-être comme indicateurs d'évaluation des politiques publiques			
			Organiser la solidarité comme pilier de la société bruxelloise et comme outil de lutte contre la pauvreté	Garantir la sécurité sociale pour tous (sociale "veiligheid" plutôt que "zekerheid")				Mettre en oeuvre le "Plan de lutte contre la pauvreté"
			Soutenir les initiatives de solidarité collective (ex: habitat kangourou, habitations solidaires, mobilité solidaire, etc)					
4.4	INDIVIDU ACTEUR: Tout individu est acteur de l'aire métropolitaine. La société tend à mettre tous les individus en capacité d'agir, de créer et de participer à la vie et au développement de l'aire métropolitaine. Sont promues les initiatives ambitieuses, l'entreprenariat, la production culturelle de dimension locale ou internationale et la participation citoyenne	Favoriser l'émancipation de chacun en favorisant son esprit critique	encourager l'enseignement en plusieurs langues dans les quartiers populaires dans une perspective émancipatrice					
			Promouvoir la création et la réussite de TPE	Fournir un accompagnement de qualité et régulier pour les TPE	Réduction de 50% du taux d'échec (pas de faillite dans les trois premières années) des TPE			
				Réintégrer certains secteurs informels dans l'économie formelle > voir atelier économie				
				Encourager le micro-crédit				
				Soutenir les initiatives, collaborations existantes				
				Favoriser l'emploi local dans les quartiers en difficulté > voir atelier économie				
				Soutenir certains secteurs spécifiques: secteurs occupationnels, économie durable > voir atelier économie				
	Promouvoir la production culturelle de dimension locale ou internationale	Reconnaître le caractère prioritaire du secteur culturel pour le PRDD, en ce compris les industries créatives	indicateur: nombre d'événements phares aux niveaux qualitatif et quantitatif	Mettre en oeuvre les recommandation du "plan culture" (coordination des activités par la Région, disponibilité des locaux, coordination de l'accessibilité)				



## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Elément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Promouvoir les projets interculturels (échange, décloisonnement)		Organisation d'une table ronde des différents acteurs + suivi	
				Financement de projets communs par les deux communautés via la reconnaissance de projets "bruxellois"	
				Soutenir les collaborations existante (ex: BKO/RAB)	
		Susciter la sensibilité artistique		Renforcer les moyens des académies et autres lieux de sensibilisation	
				Travailler dans les écoles	
				Reconnaître les "nouvelles cultures urbaines" (comme "Recyclart")	
2.4 / 4.5 ENSEIGNEMENT ET FORMATION: L'enseignement et la formation préparent à la vie sociale et professionnelle et contribuent à l'épanouissement personnel. Ils sont des vecteurs de cohésion sociale. Ils permettent l'acquisition d'un socle commun de compétences, notamment linguistiques. Ils facilitent le partage de valeurs communes. Ils développent les capacités critiques et de compréhension nécessaires à la citoyenneté. (thème commun économie/cohésion sociale)	Renforcer la participation citoyenne de chacun	Structurer la participation associative et individuelle et l'entretenir dans une dynamique "bottom up"		Encourager les communes à mettre en oeuvre des projets participatifs (budget participatif, Agenda 21 local, etc)	
		Repenser les méthodes de participation dans le cadre du développement urbain			
		Axes stratégiques globaux pour l'élément de vision: Régionaliser l'enseignement et l'organiser sur base du bilinguisme	Premier temps: au moins régionaliser les crèches, les écoles maternelles et primaires		

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Garantir l'abondance, la qualité, l'accessibilité pour tous et la diversité de l'offre de formations initiales, continuées et de seconde chance	Disposer d'assez d'infrastructures scolaires sur base des prévisions du Bureau du Plan	Indicateurs: nombre de m2 par élève, nombre d'enseignants par école + nombre d'années de travail dans une école, nombre d'élèves par classe	Agir sur la "durabilité" des infrastructures et bâtiments	
		Augmenter la capacité de l'enseignement de promotion sociale			
		Revaloriser la fonction d'enseignant		suivi professionnel tout au long de la carrière	
				Formation plus exigeante	
		Motiver les enseignants et le personnel scolaire à travailler à Bruxelles		Salaires plus attractifs	
		Assurer la coordination entre les pouvoirs organisateurs, les réseaux et les établissements au sein des bassins scolaires		Soutenir les projets de type "brede school": concept étudié en Flandre et venant de Suède. Dans ces écoles, beaucoup d'activités extra-scolaire (sport, culture) sont organisées après les heures de classe.)	
				Veiller à ce que l'enseignement des Commautés soit adapté aux réalités bruxelloises: multiculturel, multilingue et international	
		Gérer les transitions entre les filières et les réseaux			
		Revaloriser les filières de qualification		Créer une université technique à Bruxelles	
				Augmenter le niveau et le "prestige" des filières qualifiantes	
				Créer une maison des professions à Bruxelles (lieu où les jeunes peuvent découvrir des professions, trouver de l'info)	
		Garantir la gratuité de l'enseignement			
		Assurer la maîtrise des connaissances de base par tous les diplômés: savoir-être, mathématiques, sciences, langue, ...	Réviser le contenu de l'enseignement		Réflexion de fond à partir des meilleures expériences étrangères
	Tronc commun et scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans				
Rendre la troisième maternelle obligatoire					

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
		Veiller à la continuité de la carrière scolaire			
		Assurer l'alphabétisation			
		Encourager la collaboration entre les enseignements francophone et néerlandophone (si pas unifiés dans le cadre d'une régionalisation)			
		Lutter contre le redoublement (qui coûte cher)			
	Garantir que 100% des jeunes terminent leur cursus scolaire	Remplacer l'obligation scolaire par l'obligation d'obtenir un diplôme		Développer les centres de validation de compétences	
		Maintenir et développer des programmes de rattrapage scolaire	Objectif national "Europe 2020: taux de décrochage inférieur à 10%. Indicateur: nombre d'élèves qui quittent l'enseignement secondaire sans diplôme et qui ne vont pas en formation		
		Développer des trajectoires scolaires flexibles "sur mesure"		Augmenter l'information sur l'offre de formation	
		Sensibiliser les parents		Développer les formules de stages	
		Augmenter la disponibilité des données et informations		Améliorer la coordination entre les Communautés française et flamande: statistiques, modèles d'actions (ex: "brede school")	
	Assurer que l'enseignement secondaire ou d'autres formes d'apprentissage permettent l'acquisition de compétences certifiées adaptées au marché du travail et aux secteurs économiques en développement	Soutenir les programmes qui travaillent sur l'articulation entre la formation, l'éducation et l'emploi			
		Améliorer la coordination entre le monde de l'enseignement/formation et le monde de l'entreprise		Renforcer la coordination entre les partenaires sociaux et l'enseignement pour travailler sur les profils professionnels	
		Garantir l'acquisition de la seconde langue (NL ou FR)		Développer l'enseignement en immersion	
		Former aux métiers de l'économie "verte"			
		Développer les centres de validation des compétences	indicateur: nombre de certificats émis		

## Tableau de l'atelier N° 4: "Cohésion sociale"

Élément de vision / Visie-elementen	Objectif principal à atteindre en 2020 / Hoofddoel voor 2020	Axe stratégique / Beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur de l'axe stratégique pour la RBC en 2020 / Specifiek doel of succesindicator van de beleidslijn voor het BHG in 2020	Sous-axe stratégique / Ondersteunende beleidslijn	Objectif spécifique ou indicateur du sous-axe / Specifiek doel of succesindicator van de ondersteunende beleidslijn
	Assurer que l'enseignement permet le développement personnel et remplit son rôle éducatif	Développer le sens critique des élèves			
		Eduquer à la citoyenneté et à la participation citoyenne			
4.6 JEUNESSE: Tous les jeunes trouvent les conditions de leur épanouissement personnel et de leur accompagnement vers l'autonomie	Garantir l'existence et la qualité des infrastructures et activités dédiées à la jeunesse, en priorité dans les quartiers pauvres: SPORT, CULTURE, ENSEIGNEMENT, CRECHE	Développer les maisons de jeunes	Une maison de jeunes dans chaque quartier		
		Développer les mouvements de jeunesse			
		Développer les activités sportives et culturelles extra scolaires			
		Développer les écoles des devoirs	Une école des devoirs accessible pour chaque enfant		
		Développer les structures d'accueil pour la petite enfance	Chaque enfant a accès à une structure d'accueil (si nécessaire)		
		Créer des lieux pour faire se rencontrer les acteurs (parents, encadrants, enfants, etc)			
		Encourager les échanges (quartiers, régions, pays, etc)			
	Garantir la qualité de l'encadrement	Revaloriser les métiers liés à la jeunesse			
		Améliorer la formation du personnel			
	Accompagner les jeunes adultes dans leur autonomisation vers l'âge adulte: EMPLOI, LOGEMENT	Développer un service civil			
		Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi		Promouvoir les CV anonymes	
				Prévoir des structures spécifiques pour les 18-25 ans	
		Organiser une aide à la jeunesse après 18 ans	Identifier une personne de référence par enfant		
		Garantir l'accès au logement		Promouvoir l'habitat intergénérationnel	
		Accompagner les jeunes ménages	Chaque ménage accompagné		

## **Atelier Actions – Cohésion Sociale**

**07 octobre 2011**

**Animateurs: Barbara de Radiguès, Stéphane Delberghe**

**Personnes ressources: Geert te Boveldt (ADT), Adeline Van Kerrebroeck,  
Christine Mirkes, (AATL-DEP)**

### **Assurer l'accessibilité pour tous à un logement de qualité dans leur quartier**

- Augmenter le nombre de places de logement de qualité disponibles, par exemple par des nouvelles formes d'habitat :
  - intergénérationnel
  - Home-pooling : regrouper les gens au sein de même habitation
    - Nécessite un encadrement qui
      - donne des garanties quand au public participant (ex : créer un site web officiel qui reprend la base de données des disponibilités et des gens intéressés)
      - facilite les questions juridiques que la formule pose
    - Nécessite, pour se développer largement, une individualisation des droits sociaux.
    - Travail sur l'image : améliorer la réputation des logements partagés
  - Augmenter le nombre de places dans les logements de transit
- Conscientiser les institutions internationales au sujet de l'augmentation des prix des loyers et des ventes engendrée par les différences de niveaux de vie (revenus,...) des personnes qui y travaillent par rapport aux Bruxellois
- Rendre accessible tous les logements aux personnes à mobilité réduite
  - passe aussi par une accessibilité à l'environnement des logements (magasins, espaces publics,...)
  - établir des normes au niveau de l'urbanisme pour le logement privé (existe déjà pour le logement public) (NB : Titre IV du RRU concernant l'accessibilité des bâtiments par les personnes à mobilité réduite)
- Constructions de logements modulaires (pour assurer la durabilité en fonction des besoins qui changent dans le temps)
- Implication des futurs locataires dans la construction afin d'éviter des coûts superflus par après.

## **Faire en sorte que la diversité de la population bruxelloise se reflète dans la production culturelle**

Promouvoir des projets culturels et interculturels qui visent à permettre à tous citoyens bruxellois de s'exprimer via la culture. Mesures à prendre :

- favoriser les projets culturels de rencontres et d'échanges des cultures, des générations, etc. pour renforcer la connaissance réciproque entre les habitants
  - Encourager les partenariats entre communautés pour de tels projets (création d'un service, portail,...)
- Mettre en œuvre le volet « interculturel » du plan culture
  - Voir le travail du RAB/BKO
- Donner une visibilité régionale aux « nouvelles cultures urbaines » (pratiques, projets, réalisations,...) produites par des citoyens/habitants/organisations dans les rues, quartiers,...

## **Encourager la mixité socioculturelle à l'échelle des quartiers**

- Logement :
  - assurer une accessibilité financière des logements dans toutes la Région
    - Mieux répartir les logements sociaux via un pourcentage réservé aux logements sociaux dans tout nouveau projet d'une certaine taille
    - Un mécanisme d'encadrement des loyers (grille par quartier)
  - simplifier du point de vue administratif et fiscal le développement de logements alternatifs (colocation, intergénérationnel,...)
- Ecoles :
  - simplifier l'accès aux locaux et infrastructures scolaires aux associations du quartier (ouverture le soir) afin d'optimiser les espaces collectifs
  - organiser plus de formations interculturelles
- Travail :
  - développer des partenariats : école-associatif et entreprises-associatif (encadrer dès le plus jeune âge les jeunes en difficulté/sensibilisation à la discrimination à l'emploi)
    - Montrer plus de modèles positifs de réussite
  - diminuer la discrimination à l'emploi par une meilleure sensibilisation des entreprises
  - sensibiliser les organisations à la norme « ISO 26 000 » qui comprend un volet responsabilité sociétale des organisations
- développer des espaces et des infrastructures de quartier pour les associations, groupements, etc.
  - Maisons de quartier gérées collectivement, destinées à accueillir des projets/associations diversifiées

- développer des projets inter-quartiers

## **Politiques sociales : faut-il continuer à les territorialiser ?**

- Reréfléchir l'octroi des subsides « cohésion sociale » en ce qui concerne leur niveau territorial
  - Impliquer les travailleurs du terrain dans cette réflexion : il faut une reconnaissance et un financement des métiers de base, ainsi que garder les éléments du processus d'octroi de subsides qui fonctionnent bien.
  - Labelliser les associations dans la qualité de leur gestion
- Mettre en place un système d'octroi de subsides qui répond au mieux aux besoins.
- Fusionner des budgets de subside de la VGC, Cocof, Cocom, CF sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale pour avoir plus d'impact

## **Offrir des espaces publics, des équipements collectifs et des services aux personnes en nombre et en qualité satisfaisante à l'échelle du quartier**

- Développer davantage les équipements destinés aux personnes âgées
  - investir dans les maisons de soins, maisons de repos
  - développer les résidences de service public (proposer une alternative au privé)
  - proposer un soutien aux aidants proches (pistes: allocation, congé ?)
  - offrir plus de flexibilité dans les accueils de jour
- Développer davantage les crèches
- Favoriser les espaces flexibles, multi-usage, pour favoriser les lieux de rencontre (ex : maisons de quartier) mais aussi pour décroisonner les compétences
- Centraliser les statistiques (coordination, mutualisation de différentes études et données) pour permettre de déterminer les besoins précis
  - Renforcer le Centre de Documentation et de Coordination Sociales
  - Faire un état des lieux des équipements (en cours)
  - Compléter le Monitoring des quartiers de l'ensemble des nouveaux éléments issus des études et recherches
- Développer des centrales d'achat au niveau du logement public

## **Jeunes adultes (16-25 ans)**

Il s'agit d'un groupe vulnérable avec des problèmes spécifiques. Néanmoins, ils sont trop âgés pour bénéficier des services pour les jeunes. Mesures à prendre :

- prolonger la durée d'intervention de certains services pour les jeunes
- lutter contre le taux d'emploi très faible des jeunes
- offrir un accompagnement des jeunes pour obtenir le diplôme secondaire dans des structures adaptées
- créer des structures d'hébergement pour les jeunes de plus de 18 ans qui n'ont plus le droit à rentrer dans les structures de l'aide à la jeunesse
- donner plus de moyens aux maisons de jeunes en vue d'assurer l'accompagnement des jeunes dans l'évolution des rapports avec les « parents »
- payer les bourses d'étude plus rapidement pour que les jeunes ne doivent pas faire un emprunt pont

## **Participation : tout le monde doit/peut être un acteur de la ville**

- Il y a besoin d'une analyse partagée des expériences de participation
  - Création d'un centre de référence en participation (en cours de réflexion)
- Encourager la participation de manière globale et non dans une logique de réactions « NIMBY »
- Démarrer le processus participatif le plus en amont possible (à partir du diagnostic/objectifs stratégiques)
- Informer les habitants de manière transparente et motiver les décisions avant qu'elle ne soient prises.